

Un chantier sûr et bien tenu,
une clé pour une réalisation
de qualité !



ENTRETIEN ULTÉRIEUR

Intégration de dispositifs de sécurisation des accès (cheminée, antenne, panneaux solaires, toiture terrasse, réseaux eau et assainissement...). Ces dispositifs permettent aussi de réduire le coût des interventions ultérieures

4

SÉCURITÉ DES INTERVENTIONS

Accès au bâtiment, protections collectives provisoires contre les chutes de hauteur, limitation des manutentions manuelles, étaillage et blindage des fouilles.

3

ACCÈS ET STOCKAGE DES MATÉRIAUX

Accès carrossable, Surface de stockage, Remblaiement des fouilles.

2

ORGANISATION GÉNÉRALE DU CHANTIER

Branchements réseaux et installations d'hygiène

1

Un document
proposé par :



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :
Carsat Retraite & Santé
au travail
Alsace - Moselle

OPPBTP
La prévention BTP



4

Vous construisez
ou vous rénovez,

4 Points

3

pour que vos rêves
de construction
ne tournent pas
au cauchemar !

2

1

Exemple de réalisation dans notre région...



Futur propriétaire d'une maison individuelle, vous êtes le maître d'ouvrage de la construction. Lors de la signature d'un **contrat** avec un architecte, un constructeur ou un entrepreneur, choisissez des professionnels compétents qui prennent en compte les **règles de santé et de sécurité** destinées à faciliter la réalisation de votre projet.

Savez-vous qu'en cas de **risques graves** constatés ou d'**infractions** à la réglementation du travail, les services de contrôle de l'État peuvent faire arrêter votre chantier ? En cas d'accident, votre **responsabilité** pourrait être engagée.

Pour éviter ces conséquences dommageables, parlez-en à votre architecte ou constructeur et privilégiez les entreprises qui prennent en compte **la sécurité et les conditions de travail** sur le chantier. Il vous appartient aussi d'anticiper la mise à disposition des branchements d'eau et d'électricité **avant** l'arrivée des entreprises.

Profitez-en pour évoquer avec vos partenaires quelques **solutions simples** à mettre en place pour l'entretien ultérieur de votre maison : les accès à la cheminée et à l'antenne, le nettoyage des gouttières, du vitrage, l'entretien des panneaux solaires...



SUR UN CHANTIER DE CONSTRUCTION, IL Y A DE NOMBREUX RISQUES D'ACCIDENTS.

En tant que maître d'ouvrage, il vous appartient de veiller au respect des règles de sécurité sur votre chantier définies dans le code du travail (L 4531-1) et en particulier :

3

Passerelle d'accès au bâtiment,
Protection provisoire du maçon,
Protection des ouvertures intérieures et extérieures,
Echafaudage avant l'intervention du charpentier et du couvreur,
Aides à la manutention.

4

Faciliter l'accès pour l'entretien et les travaux ultérieurs.

2

Accès carrossable,
Surface de stockage,
Blindage puis remblaiement des fouilles après pose des réseaux.

1

Branchements préalables des réseaux d'eau et d'électricité, Vestiaires, réfectoire, sanitaires pour les intervenants.

